MAZDA CX-5 2026



CALENDRIER D'ENTRETIENRECOMMANDÉ PAR LE CONSTRUCTEUR

MAZDA CX-5 2026

CALENDRIER D'ENTRETIEN RECOMMANDÉ PAR LE CONSTRUCTEUR

	VISITE[1]									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
SERVICE 1	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
SERVICE 2		●		●		●		●		●
SERVICES SUPPLÉMENTAIRES[2]										
Entretien des freins avant et arrière (démonter, inspecter, nettoyer et lubrifier)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Remplacement du filtre à air du moteur			●			●			●	
Remplacement du filtre à air de l'habitacle		●		●		●		●		●
Remplacement du liquide de refroidissement du moteur[3]										●
Inspection[4] des boyaux et tubes d'émissions[5]				●				●		
Inspection du système d'échappement et des boucliers thermiques				●				●		
Remplacement des bougies d'allumage[6]							●			

MAZDA CX-5 2026

CALENDRIER D'ENTRETIEN RECOMMANDÉ PAR LE CONSTRUCTEUR

SERVICE 1 : ENTRETIEN BASÉ SUR L'ÉTAT

Se déroule à un intervalle maximal de 12 mois[1] ou de 16 000 km. Effectué à chaque visite d'entretien, sauf si le Service 2 a préséance, et comprend :

- Inspection de la pression et de l'usure de tous les pneus, y compris le pneu de secours[7]
- Inspection de l'état de la batterie
- Inspection de l'état de la carrosserie afin de détecter tout dommage, rouille, corrosion ou perforation
- Vérification du niveau du liquide de frein, du liquide de refroidissement et du lave-glace
- Inspection des filtres à air de l'habitacle et du moteur
- Inspection des courroies d'entraînement
- Inspection de la trousse de réparation de crevaison et remplacement de la bouteille de liquide de réparation avant sa date d'expiration
- Inspection du fonctionnement des composants électriques (klaxon, signaux, feux et lampes)
- Inspection de fuites de chauffage, de climatisation, d'huile et autres liquides
- Inspection de la transmission
- Inspection de l'état des balais d'essuie-glace et du fonctionnement des gicleurs
- Lubrification de toutes les serrures et pentures (au besoin)
- Remplacement de l'huile moteur et du filtre[8]
- Permutation des pneus

MAZDA CX-5 2026

CALENDRIER D'ENTRETIEN RECOMMANDÉ PAR LE CONSTRUCTEUR

SERVICE 2 : ENTRETIEN BASÉ SUR L'ÉTAT

Se déroule à un intervalle maximal de 24 mois[1] ou de 32 000 km. Effectué à tous les deux rendez-vous d'entretien et comprend :

- Tous les éléments du Service 1
- Purge et remplacement du liquide de freins
- Inspection des boulons et écrous du châssis et de la carrosserie, et serrage au besoin
- Inspection des canalisations, boyaux et raccords des freins
- Inspection du pare-poussière de l'arbre de transmission
- Inspection des canalisations et boyaux de carburant
- Inspection des amortisseurs / jambes de force et de la suspension
- Inspection de la tringlerie et du fonctionnement de la direction

MAZDA
GARANTIE
ILLIMITÉE

PROTÉGEZ LA GARANTIE DE VOTRE MAZDA

Assurez votre admissibilité à la garantie en effectuant votre entretien chez un Détaillant Mazda agréé. Le défaut d'entretenir correctement votre Mazda conformément aux recommandations du constructeur peut entraîner l'annulation en partie ou en entier de votre garantie.[9]

TIREZ LE MEILLEUR PARTI DE L'APPLI MYMAZDAPP[10]

Rien ne vous échappe avec le bilan de santé actif de votre Mazda : un coup d'œil suffit pour voir les niveaux d'huile et de carburant, les alertes d'entretien et plus encore.

EN SAVOIR PLUS



PERSONNALISEZ VOTRE MAZDA

Les accessoires d'origine Mazda sur votre CX-5 inspireront votre prochaine aventure.

EXPLOREZ LES ACCESSOIRES



1 Les intervalles entre les visites sont basés sur l'état, jusqu'à un maximum de 12 mois ou 16 000 km à partir de la visite d'entretien précédente.

2 Tous les services supplémentaires sont applicables selon la première éventualité. Pour des informations précises concernant les intervalles d'entretien, consulter le Manuel du propriétaire.

3 Intervalle maximal, selon la première éventualité. L'utilisation du liquide FL-22 est requise lors du remplacement du liquide de refroidissement. L'utilisation d'un liquide de refroidissement autre que le FL-22 risque d'entraîner des dommages graves au moteur et au système de refroidissement.

4 Inspecter signifie : inspecter et nettoyer, réparer, ajuster, remplir ou remplacer si nécessaire.

5 Selon les règlements provinciaux, fédéraux et des états, le fait de ne pas effectuer l'entretien sur ces composants n'annule pas vos garanties relatives aux émissions. Cependant, Mazda recommande que tous les services d'entretien soient effectués lorsque le système embarqué de surveillance de l'état du véhicule indique qu'il est temps d'effectuer le service, et ce afin d'assurer la fiabilité à long terme.

6 Utilisez uniquement des bougies d'origine Mazda. Le remplacement des bougies devrait uniquement être effectué par des techniciens formés par Mazda et non par les propriétaires des véhicules.

7 Procédez à l'inspection de la roue de secours, si équipée.

8 Réinitialisez les données de l'huile moteur à chaque vidange, quel que soit le message ou le témoin en forme de clé affiché au tableau de bord. L'utilisation de l'huile moteur SAE 0W-20 est recommandée pour le moteur SKYACTIV-G 2.5 (non turbo).

9 Toutes les garanties de Mazda demeurent assujetties aux conditions, limitations et restrictions indiquées à l'adresse mazdaillimitee.ca. Consulter les informations exactes concernant la couverture de garantie dans le Livret d'informations relatives à la garantie.

10 Les fonctionnalités des Services connectés peuvent différer légèrement selon le modèle. Voir les Services connectés sur mazda.ca pour tous les détails.

MAZDA

Numéro de la brochure : 9999-94-CX5MB26-FR